

NOTICE

SUR

DEUX CACHETS D'OCULISTES

TROUVÉS DANS LES ENVIRONS DE COMPIÈGNE

— OISE —

PAR M. de Rousy, MEMBRE TITULAIRE

Dans le courant du mois de novembre 1872, un ouvrier, travaillant dans la forêt de Laigue, près du poste du Plessis-Brion, rencontra, sous une souche d'arbre, une petite pierre si régulière et si polie sur ses surfaces qu'elle fixa son attention. Ayant aperçu des lettres sur ses tranches, il fut intrigué de leur signification et fit voir sa trouvaille à quelques chasseurs passant près de son atelier de travail.

Grâce à l'information de l'un d'eux, j'arrivai à obtenir communication de l'objet trouvé et, comme je l'avais présumé à la première indication, j'y reconnus un de ces petits monuments antiques connus sous le nom de cachets d'oculistés.

En voici, sommairement, la description :

Matière. Schiste ardoisier d'un gris verdâtre.

Forme. Tablette rectangulaire allongée, assez semblable aux savons de toilette.

Dimensions 57 millimètres de longueur — 39 de largeur et 20 d'épaisseur.

Surfaces A part un petit éclat d'un côté, elles sont lisses et polies avec légère dépression vers les bords.

Tranches sur les bouts. } Unies, sans aucun signe.

Tranches en long. Trois lignes de lettres gravées en creux sur l'une et deux lignes seulement sur l'autre.

Inscriptions sur les tranches en long,

1^{re} M. L. MARITV — Sur la 1^{re} ligne.

MI. PACCIANV — Sur la 2^{me} ligne.

M. ADASPRITV — Sur la 3^{me} ligne.

2^{me} M. L. MARITVMI — Sur la 1^{re} ligne.

DIALEPIDOS. AD — Sur la 2^{me} ligne.

===== (2 traits) formant le cadre d'une 3^{me} ligne non inscrite.

Gravés en creux et dans le sens opposé aux empreintes à produire, ces inscriptions sont formées de caractères romains très-nets et du meilleur style : suivant les données générales de l'épigraphie, on peut les attribuer au second siècle de notre ère, si ce n'est même à la fin du 1^{er}.

A part un i très-minuscule dans le mot ASPRITV, la dimension de ces caractères (un demi-centimètre) est la même sur les 3 lignes de la 1^{re} inscription et sur la 1^{re} ligne de la 2^{me} : Elle s'abaisse d'un tiers, sur la 2^{me} ligne de celle-ci.

Il importe, aussi, de signaler, sur cette dernière ligne et à chacune de ses extrémités, l'existence de deux petites branches, feuilles ou rameaux, s'inclinant extérieurement.

Les inscriptions ainsi décrites et bien matériellement déterminées, il s'agit de les traduire et d'en donner la signification exacte.

Aucune hésitation n'est possible, si on tient compte des règles épigraphiques et des publications auxquelles ont donné lieu quantité d'autres pierres sigillaires analogues à celle trouvée, récemment, dans la forêt de Laigue.

Les lettres M. L, suivies d'un point, chacune, indiquent, la première, le *prænomen*, la 2^{me}, le *nomen* du personnage, dont le *cognomen*, ou surnom, MARITVMVS est tout entier gravé sur l'une et l'autre inscription (1).

Marcus me semblerait rendre assez exactement le prénom indiqué par la lettre M. et Livius, Lollius, Luccius, etc, le nom indiqué par la lettre L.

Ces prénom, nom et surnom, communs aux deux inscriptions, sont suivis, sur la 1^{re}, des mots PACCIANVM AD ASPRITV, ce dernier évidemment incomplet et laissant sous-entendre une terminaison d'accusatif qui ne peut être que *dinem*, ou plutôt *dines* :

En traduisant *Paccianum* par remède ou collyre de Paccius, *ad* par pour ou contre, *aspritudines* par les aspérités ou granulations, on arrive à avoir le sens exact de la première inscription qui ne peut être que celui-ci :

Collyre selon la formule de Paccius contre les aspérités ou granulations ophthalmiques, préparé ou garanti par M. L. Maritumus.

Paccianum n'est pas nouveau dans l'épigraphie sigillaire des oculistes : sans parler de celle publiée par Tôchon d'Annecy sous le n° 25, on le retrouve, notamment, sur une pierre provenant de Nismes et conservée, aujourd'hui, au musée de Saint-Germain-en-Laye.

(1) Mongez a publié, dans les Mémoires de l'Institut (1809), t. III, p. 230 ; un cachet d'oculiste trouvé à Bourg (Ain) portant le même surnom dans ses deux inscriptions.

MARITVM-COL-AEGP
TIAC-OPOBALS-AD CLAR

MARITVMIEVVODES.O
POBALSAMATVM AD ASPR

Cela s'explique parfaitement, en raison de la célébrité du médecin Paccius, qui vivait au 1^{er} siècle de notre ère et dont le nom est souvent cité dans Galien et autres auteurs anciens : L'emprunt d'un pareil nom devait accréditer le remède qu'on lui attribuait.

Quant à la composition de ce remède ou collyre, je doute qu'il soit aujourd'hui possible de le préciser : Tout ce qu'on peut en dire, c'est que ses éléments devaient avoir, soit par eux-mêmes soit par leur combinaison, une action fondante ou résolutive, puisqu'il avait pour objet de guérir les boutons, les aspérités ou granulations des yeux.

J'ai moins à m'étendre sur la 2^{me} inscription, parcequ'elle reproduit les mêmes prénom, nom et surnom que ceux de la 1^{re}, *M. L. MARITVMI*, parceque, d'autre part elle est incomplète ou plutôt inachevée.

En effet, si elle indique un collyre sous le nom grec latinisé *Dialepidos*, elle est muette sur l'affection ophtalmique contre laquelle il devait être employé, malgré la place toute marquée pour sa désignation, entre les deux traits horizontaux formant le cadre d'une 3^{me} ligne.

On peut raisonnablement, toutefois, admettre que cette affection devait être celle fréquemment désignée sur plusieurs autres pierres sigillaires, à la suite de l'indication du même collyre *Dialepidos* et, dans ce cas, nous aurions, après la préposition *AD*, les mots *cicatrices* ou *scabrities*, ou les deux ensemble sous forme abrégative, comme complément de l'inscription.

Quant au terme *Dialepidos*, il signifie un sel de cuivre dont la propriété astringente était de nature à arrêter la suppuration, à affermir les tissus.

A ce titre, le collyre *Dialepidos* pouvait être considéré comme favorable à la guérison des croutes, cicatrices ou érosions des yeux.

Etant un de ceux que reproduisent le plus fréquemment les cachets d'oculistes, il n'offre, après les publications déjà faites sur ces petits monuments, aucune particularité nouvelle à signaler.

Je propose de donner à la pierre sigillaire, objet de cette courte notice, le titre de : *Lapis secundus compendiensis*.

Cette appellation est la conséquence de la publication faite, en 1866, par le célèbre oculiste, docteur Sichel, d'un autre monument du même genre trouvé dans mes fouilles de la forêt de Compiègne et que, sur ma communication, il a, alors une première fois, déjà désigné sous le nom de *Lapis compendiensis*.

Comme il peut être utile de faire le rapprochement des deux pierres sigillaires trouvées dans la même contrée et que celle figurant dans la publication du docteur Sichel offre des particularités intéressantes, je crois devoir reproduire ici, textuellement, cette publication en extrait.

Lapis compendiensis. N° 89 du nouveau recueil de pierres sigillaires d'oculistes romains, pour la plupart inédites, extrait d'une monographie de ces monuments épigraphiques par J. Sichel. (Annales d'oculistique, 1866 in-8°) p. 94.

« L'existence de cette pierre m'a été signalée, au commencement de 1865, par MM. Daremberg, bibliothécaire de la bibliothèque Mazarine, et Egger, professeur à la Faculté des lettres. J'en dois la description et des empreintes, ainsi que la transcription et une traduction des inscriptions, à la complaisance de M. Albert de Roncey, juge au tribunal civil de Compiègne. Voici les détails qu'il m'a donnés dans une lettre en date du 31 mars 1865 :

« Ce petit cachet d'oculiste a été trouvé dans les fouilles archéologiques que je dirige ici sous les auspices de S. M. l'Empereur. Sa matière, d'un ton gris verdâtre pâle, offre,

« pour le grain, assez d'analogie avec les pierres douces à
« repasser. »

« Mesurée sur les empreintes, cette pierre, dont les ins-
« criptions sont tracées en caractères réguliers et beaux, est
« longue de cinq centimètres et épaisse de 9 1/2 à 10 millim. ;
« sa largeur est probablement la même, mais elle ne peut
« être jugée sur les plâtres.

« Elle porte les noms de deux oculistes différents, dont
« probablement l'un, successeur de l'autre, ajoutait un
« nouveau collyre à celui de son prédécesseur, d'après la
« remarque que j'ai faite ci-dessus (n° 69. p. 24). Ses tranches
« latérales n'ont pas d'inscriptions.

« Elle a un très-grand intérêt, en ce qu'elle nous fait
« connaître un collyre entièrement nouveau : DIACHOLES,
« *collyre de fel.*

1^{er} CFVSCIANIIVSTI

DIARoD ADIMPET

2^e SEN MATIDIANI

DIACHOLES

« 1^{er} Caii FVSCIANI IVSTI DIARhoDon AD IMPETum.
« — *Collyre de roses de Cayus Fuscianus Justus, contre la*
« *première violence de l'inflammation.*

« Le collyre de roses, *dia rhodon, diarrhodon*, ou, avec
« une orthographe moins régulière, *diarodon*, avait pour un
« de ses principaux ingrédients les feuilles de roses. Encore
« aujourd'hui, tout le monde le sait, l'eau distillée de roses
« jouit d'une certaine réputation comme collyre, surtout dans
« la médecine domestique.

« La composition de plusieurs espèces de *diarrhodon* est
« donnée par Galien (*Comp. med. sec. loc.* IV, 8, Kühn XII,
« 765), où il y a, entre autres, « un collyre diarrhodon de
« *Nilus* d'après *Andréas*, contre les violentes douleurs, les
« fluxions abondantes et tenues » et « un autre diarrhodon de

« *Nilus*, dont se servait *Gallion* Pocoliste. » Ces citations
« viennent à l'appui de ce que nous avons dit plus haut
« (n° 90. 2.) sur la réunion des noms de plusieurs oculistes,
« à propos d'un seul collyre. En même temps, le premier de
« ces passages indique l'usage du diarrhodon contre la période
« aigüe et la plus violente ou l'invasion de l'ophtalmie ; c'est
« là ce que l'inscription de la pierre de Compiègne, et celles
« de beaucoup d'autres cachets appellent : *ad impetum*.
« Ailleurs, on lit : *ad impetum lippitudinis* (V. n° 69. 2.) Il
« est curieux aussi que, dans un autre livre (*de sanitate*
« *tuenda*. VI, 12, Kühn VI, 440), Galien vante des collyres,
« le diarrhodon entre autres, « comme utiles et fortifiants
« pour les oreilles. » Le mot *collyre* ne désigne donc pas,
« chez les anciens, un médicament exclusivement destiné au
« traitement des maladies des yeux, mais bien *un topique qui*
« *doit être employé d'une manière particulière*.

« Le collyre *diarrhodon* figure avec une orthographe
« variable sur différentes pierres.

« 2. SENTII MATIDIANI DIACHOLES. — *Collyre de fiel*
« *de Sentius Matidianus*.

Les caractères de la première ligne sont plus grands que
ceux de l'inscription I, et ceux de la seconde ligne d'un tiers
plus hauts que ceux de la première. L'A de IANI est indiqué
par une barre transversale qui unit les deux premierstraites
de P.N.

« Un collyre *diacholes* c'est-à-dire de fiel, n'est nommé
« sur aucun cachet d'oculiste, ni dans les écrits des médecins
« grecs et romains, bien que ceux-ci mentionnent souvent
« l'usage du fiel de divers animaux dans les maladies ocu-
« laires. C'est ainsi que Galien (*de simplic. medicam.* X, 13,
« Khn XII, 276) parle de médicaments utiles auxquels on
« mêle le fiel de l'hyène, du coq, de la perdrix et de quelques
« autres animaux. » C'est ainsi que (*Comp. sec. loc.* IV, 8,

« K. XII, 782,) il cite un collyre *Indien royal* contenant
« du fiel d'hyène, de Scare (poisson) et de perdrix, et qu'il
« parle même (*Introd. s. medic. c. XV. ed, K. XIV. p. 766*).
« de collyres *dia cholon* c'est-à-dire préparés avec le fiel
« d'animaux divers.

« Avant d'avoir vu les empreintes, je soupçonnais une erreur
« du graveur, qui aurait mis *diacholes* pour *diachylon*
« (*Voyez ci-dessous n^{os} 65, 3. p. 18*); les lettres, d'un tiers
« plus grandes que celles de la première ligne, sont belles
« et bien tracées; l'O est parfaitement bien exprimé dans
« l'empreinte, et les lettres finales ES, bien que très-frustes,
« surtout la dernière, sont encore très-lisibles. Nous avons
« donc affaire ici à un oculiste savant qui, pour sortir de
« l'ornière et obtenir la vogue par un mot nouveau et sonore,
« a préparé et débité un collyre de fiel orné d'un nom grec.

« M. de Roucy, dans sa lettre, a transcrit, traduit et expliqué
« les inscriptions de ce cachet de la manière suivante, fort
« exacte quant au fond, mais qui, vu l'importance de ce petit
« monument épigraphique découvert par lui, n'excluait pas un
« commentaire plus détaillé.

« 1° DIAROD. pour *diarodon*, extrait de roses; C.
« FVSCIANI JVSTI, de Caius Fuscianus Justus; AD, pour
« ou contre, IMPET (pour IMPETVM), l'inflammation.—2°
« DIACHOLES, extrait de fiel; SEN (pour *Sentii*) MATIDIANI
« de Sentius Matidianus. »

